Les Nouvelles de Mezy



» BULLETIN MUNICIPAL

01 34 74 13 31 – contact@mairie-mezy.fr
mai 2026 – n° 2

Edito du Maire

Une mobilisation et une solidarité remarquables !

Suite à l'incendie d'un pavillon dans la nuit du 1er au 2 avril, une mobilisation et un élan de solidarité extraordinaires se sont mis en place.En ces temps où l'individualisme semble primer, c'est un merveilleux signal qui ravive l'espoir et la confiance dans le comportement de tous.

Merci aux Méziacoises et aux Méziacois pour l'exemple qu'ils ont donné, permettant, en un temps, très court, de proposer une solution de relogement à une famille touchée par un drame brutal. La solidarité a même largement dépassé les limites de notre commune…

Toute l'équipe municipale (élus et personnel communal) s'est mobilisée dans les jours qui ont suivi, et l'appel à la générosité de tous a largement dépassé nos espérances.

Cet élan a permis d'aménager entièrement un logement de la commune dont les clés ont pu être remises à la famille une semaine seulement après le drame.

Merci encore à tous, c'est une grande fierté d'être votre maire.

Un merci tout particulier à Brigitte Guénérat, conseillère municipale, qui s'est investie totalement dans cette mission qui lui tenait à cœur, et a fait preuve dans ce domaine d'une efficacité remarquable en tenant des délais aussi courts.

Souhaitons à notre famille mézacoise de retrouver peu à peu ses marques, et de pouvoir à nouveau regarder vers l'avenir.

Plan Canicule : du 1er juin au 15 septembre, le ville veille sur vous et vous accompagne

L'été approche et, avec lui, les fortes chaleurs. Pour que chacun puisse traverser cette période en toute sérénité, la commune active son plan canicule du 1er juin au 15 septembre. Le CCAS reste pleinement mobilisé pour accompagner les personnes âgées, isolées ou fragiles.

Si vous souhaitez être contacté en cas d'alerte, ou inscrire un proche, rien de plus simple :

envoyez un message à ccas@mezy.fr

ou remplissez le formulaire disponible en mairie

Cette inscription, gratuite et ouverte à tous, permet au CCAS de prendre régulièrement des nouvelles des personnes inscrites et de s'assurer qu'elles disposent de tout le nécessaire pour faire face aux épisodes de chaleur.

Un petit geste qui renforce la solidarité et peut faire une vraie différence pendant l'été

Michel Charron,
Maire de Mézy sur Seine

Cérémonie du 8 mai 2025

80 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe : se souvenir pour ne pas oublier



Le 8 mai 2025, nous nous sommes réunis pour commémorer les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Ces moments de mémoire nous rappellent que, même au cœur de l'obscurité, le courage et la solidarité des hommes et des femmes ont permis de restaurer l'espoir et la liberté.

En ces temps où les tensions et les conflits ressurgissent sur notre continent, garder vivante la mémoire de ces heures sombres n'est pas un simple devoir : c'est une responsabilité. Transmettre ce souvenir aux jeunes générations, leur montrer l'importance de la paix, c'est les inviter à construire un avenir où la haine et la violence n'auront pas de place.

La cérémonie, organisée en commun par l'Association des Anciens Combattants et la mairie, a rassemblé une trentaine de personnes, parmi lesquelles de nombreux enfants, symboles vivants de la continuité de la mémoire. Les paroles échangées et le recueillement partagé ont rappelé que chacun d'entre nous est gardien de cette histoire.

La commémoration s'est conclue dans la convivialité, autour d'un rafraîchissement à la mairie, où échanges et sourires ont permis de prolonger ces instants de mémoire et de fraternité.

Michel Charron,
Maire de Mézy sur Seine

Rencontre avec le Sous-Préfet de Mantes-la-Jolie : des dossiers prioritaires au cœur des échanges

Le 5 mai dernier, la commune a reçue le Sous-Préfet de Mantes-la-Jolie M. Eric Zabouraeff en mairie. Cette rencontre, particulièrement constructive, a permis d'aborder plusieurs dossiers majeurs pour l'avenir de Mézy avec entre autres :

•La Mise aux normes de bâtiments communaux.

•La Construction de logements sociaux sur le territoire communal.

•La RD 190 avec les problèmes de sécurité, de vitesse et le traffic liés aux poids lourds.



Ces échanges ont permis de réaffirmer notre volonté de faire avancer rapidement ces dossiers essentiels pour la sécurité, la qualité de vie et le développement équilibré de la commune.

Nous continuerons d'échanger avec le Sous-Préfet sur l'ensemble de ces dossiers.

Michel Charron,
Maire de Mézy sur Seine

Conseil Municipal du 18 mai 2026

Lors de cette séance du Conseil municipal, plusieurs décisions importantes ont été adoptées :

•Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025

Le Conseil municipal a approuvé le CFU 2025, document présentant les résultats financiers de la commune de l'an passé.

•Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Une liste de 32 personnes a été validée. Parmi elles, l'administration fiscale désignera 8 membres titulaires et 8 suppléants.

La CCID joue un rôle consultatif dans la mise à jour des valeurs locatives cadastrales, utilisées pour le calcul des taxes locales. Elle participe notamment à l'évaluation des biens imposables et au suivi des évolutions concernant les propriétés bâties et non bâties.

•Répartition des subventions aux associations

Le détail des subventions accordées aux associations a été présenté puis adopté, dans la continuité des années précédentes.

À noter : aucune subvention n'a été attribuée au football, l'USMézy n'existant plus et le club d'Hardricourt n'ayant pas souhaité bénéficier d'un soutien financier dans les conditions actuelles.

Une enveloppe complémentaire de 18 000 € a également été provisionnée afin d'accompagner de nouveaux projets destinés à redynamiser la vie culturelle et associative de la commune. Cette enveloppe restera modulable selon les initiatives proposées.

•Nomination de deux conseillers délégués supplémentaires

Face à l'importance des travaux à conduire et des mises aux normes à réaliser dans les bâtiments communaux — notamment l'école, le centre de loisirs et la salle des fêtes — deux nouveaux conseillers délégués ont été nommés :

- M. Alain Ollier, délégué aux travaux ;
- M. Anis Bahri Gafsi, délégué à la sécurité.

•Convention pour un logement d'urgence

À la suite de l'incendie d'un pavillon avenue Chateaubriand, un logement situé dans l'ancien presbytère, rue du Chaud Soleil, a été mis à disposition de la famille sinistrée.

L'ensemble du Conseil municipal a donné délégation au maire pour signer la convention correspondante. Ce logement sera désormais destiné à l'accueil d'urgence.

Un bilan de l'ensemble des logements communaux sera prochainement réalisé.

Prochain Conseil Municipal :

Lundi 15 juin 2026 à 20h30.

Mise en place des Commissions

L'ensemble des commissions municipales ont été mises en place, et les vice-présidents élus. Elles sont au nombre de huit :

•Finances : M. Christopher Gervais

•Travaux-Embellissement : M. Alain Ollier

•Culture-Patrimoine : M. Rodolphe Nolet

•Sport : M. Christopher Gervais

•Vie Associative : M. Rodolphe Nolet

•Logement : M. Michel Mallet

•Scolarité-Jeunesse : Mme Mélaine Schneider

•Sécurité : M. Anis Bahri Gafsi

Régulièrement ces commissions rendront compte de leurs actions dans les Nouvelles de Mézy.

Commission Vie Associative

La première commission « vie associative » de la mandature s'est tenue début avril, dans un esprit constructif et convivial, avec une ambition claire : renforcer le lien entre les habitants en s'appuyant sur la richesse de notre tissu associatif.

Nos associations font vivre Mézy-sur-Seine au quotidien. Sport, culture, solidarité, patrimoine, loisirs, transmission… elles sont un moteur essentiel de la vitalité de notre commune. Cette première réunion a permis de poser les bases d'une nouvelle dynamique collective fondée sur la coopération, la visibilité et les projets partagés.

Plusieurs actions ont émergé de nos échanges :

• la volonté de mettre en place progressivement des outils communs : agenda partagé, communication harmonisée et temps de rencontres réguliers. L'objectif est de rendre l'offre associative plus lisible pour les habitants tout en favorisant les éventuelles coopérations entre les acteurs locaux.

• L'idée d'organiser, en septembre prochain (date à définir), un forum associatif festif et vivant, pensé comme un véritable moment de découverte et de rencontre. Les associations pourront y présenter leurs activités à travers des démonstrations, initiations, animations et temps conviviaux afin de mieux faire connaître la richesse des engagements présents sur notre commune.

• La nouvelle équipe municipale souhaiterait développer les projets intergénérationnels autour de la culture, du sport, du bien-être et de l'environnement. Plusieurs initiatives ont été pensés : soirées jeux, ateliers mémoire, jardin partagé, événements culturels, actions autour de la santé ou des mobilités douces. Une manière de créer des rencontres entre générations et de faire vivre nos espaces communs.

•Une attention particulière portée à la jeunesse, avec la volonté de développer des projets permettant aux jeunes méziacois(e)s de prendre pleinement leur place dans la vie locale : animations festives, participation aux événements communaux, projets culturels, activités sportives et initiatives collectives. La jeunesse doit être un acteur à part entière de la dynamique du village).

Enfin, la question des lieux et de la logistique associative a également été au cœur des discussions. La municipalité travaille à des solutions permettant aux associations de mieux se regrouper, mutualiser certains équipements et disposer d'outils facilitant leur organisation au quotidien. Cet enjeu est essentiel pour accompagner durablement le développement de la vie associative locale.

Tout ne se fera pas en un jour, mais cette première commission marque le début d'un travail collectif ambitieux qui se poursuivra dans les prochaines semaines avec le Comité des Fêtes — véritable inspirateur et coordinateur des actions associatives du village — aux côtés des associations, des bénévoles et des habitants.

Notre ambition est claire : construire un village vivant, solidaire et ouvert, où chacun peut trouver sa place, s'engager et contribuer pleinement à la dynamique locale.

Rodolphe Nolet,
Premier Adjoint et Vice Président de la commission Vie Associative

Associations de Mézy-sur-Seine Participez aux ateliers collectifs du DLA 78 portés par BGE Yvelines

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) est un accompagnement gratuit destiné aux associations et structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Il permet de consolider les activités et de développer les projets. Les ateliers collectifs proposés par BGE 78 permettent de :

•prendre du recul sur le fonctionnement de son association ;

•travailler sa gouvernance et sa stratégie ;

•développer des partenariats ;

•mieux anticiper les évolutions et transitions du secteur…

Ces temps d'échange et de formation sont entièrement pris en charge par les pouvoirs publics et adaptés aux enjeux des structures engagées du territoire. Les places étant limitées, l'inscription est obligatoire.

Les prochains moments concerneront :

•Le développement et le renforcement des partenariats opérationnels et institutionnels, le 23 juin

•Boostez votre communication sur les réseaux sociaux, le 7 juillet

Infos et inscriptions sur :

www.bge78.fr/appui-conseil-des-structures-de-l-ess-_r_38.html

Commission Logement

Un projet d'ensemble pour un développement harmonieux

Outre les programmes actuellement en cours, notamment celui du Chemin des Hautes Groux, la commission « Logement » poursuit activement son travail autour d'un dossier majeur pour notre commune : la réalisation de logements sociaux.

Aujourd'hui, notre commune accuse un déficit d'environ une centaine de logements sociaux pour atteindre l'objectif de 25 % fixé par la loi SRU. Pour autant, il n'est pas question de construire à tout prix ni sans cohérence avec l'identité de notre village. Notre volonté est claire : intégrer les nouvelles constructions dans le respect de l'architecture locale et veiller à limiter leur impact sur la vie quotidienne des habitants, notamment en matière de circulation et de qualité de vie.

C'est dans cet esprit qu'un projet global, maîtrisé et harmonieux, est actuellement à l'étude.

Plusieurs sites ont été identifiés, parmi lesquels le terrain de l'Orangerie et la zone de l'ancien Carrefour. Des échanges ont déjà été engagés avec les différents acteurs concernés. Nous avons ainsi rencontré :

•Nexity, dans le cadre du programme des Hautes Groux ;

•1001 Vies Habitat, pour le terrain de l'Orangerie ;

•ainsi que le propriétaire du terrain de l'ancien Carrefour.

Un projet d'ensemble leur a été présenté. Celui-ci nécessite l'implication d'un bailleur social. À ce stade, 1001 Vies Habitat nous a informé de leur décision de se retirer du projet à la suite d'échanges jugés « compliqués » avec la précédente municipalité.

L'organisme recherche désormais un repreneur pour le terrain de l'Orangerie et est actuellement en discussion avec Nexity.

Le projet envisagé prévoirait notamment la construction, sur la partie basse du terrain de l'Orangerie, de deux petits immeubles conçus en cohérence avec l'architecture des bâtiments récemment réalisés au niveau de la demi-lune de la rue Erambert.

Par ailleurs, une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) permettrait de faire évoluer la zone de l'ancien Carrefour — aujourd'hui classée en zone commerciale — vers une zone mixte « commerces et logements ». Cette évolution autoriserait notamment la réalisation de logements sociaux intégrés à des commerces de proximité, voire à une future maison médicale.

L'ensemble de ce projet a été présenté au sous-préfet des Yvelines ainsi qu'aux services urbanisme de GPSEO, qui ont accueilli cette démarche de manière positive.

Les échanges et études vont désormais se poursuivre avec l'objectif de concrétiser ce projet dans les meilleures conditions.

Une information régulière sera naturellement assurée afin de vous tenir informés de l'avancement du dossier, de répondre à vos questions et de recueillir vos observations.

Michel Mallet,
Troisième adjoint et Vice Président de la commission Logement

Commission Sécurité

La sécurité de notre commune est une responsabilité collective. C'est en agissant ensemble, avec vigilance et solidarité, que nous pouvons garantir la tranquillité de toutes et tous.

1. Vigilance face aux cambriolages

Une augmentation des cambriolages a récemment été signalée sur le secteur. Adoptez les bons réflexes :

▶Fermez à clef portes et fenêtres, même pour de courtes absences.

▶Ne laissez pas vos objets de valeur visibles depuis l'extérieur.

▶Signalez tout véhicule ou individu au comportement suspect dans votre voisinage.

▶Informez un voisin de confiance lors de vos absences prolongées.

Vous avez observé quelque chose d'anormal ? Signalez-le immédiatement :

Police Nationale — composer le 17 (urgences)

Police Municipale de Mézy-sur-Seine

En cas de présence suspecte ou de faits inhabituels dans votre quartier,

N'hésitez pas à contacter la police municipale.

Application « Ma Sécurité » — signalement en ligne disponible 24h/24

Rappel : il vaut mieux un signalement qui s'avère infondé qu'un silence qui aurait pu éviter un drame. Votre alerte peut faire la différence.

2. Sécurité routière : le Code de la Route, c'est pour tous

Respecter le Code de la Route, c'est protéger sa vie et celle des autres. Plusieurs situations méritent une attention particulière sur le territoire communal. Rappels essentiels :

▶Respectez les limitations de vitesse en vigueur, en particulier dans les zones résidentielles et à proximité des établissements scolaires.

▶Marquez l'arrêt aux STOP, passages piétons et aux intersections.

▶Le stationnement sur les trottoirs ou les passages réservés aux piétons est dangereux et interdit.

Respectez les agents municipaux en intervention

Les agents de la commune interviennent quotidiennement sur la voie publique pour assurer votre sécurité et entretenir l'espace commun. Leur travail les expose à des risques réels. Nous vous demandons de les respecter et de ralentir à leur approche.

Abord de l'école : prudence absolue

Aux heures d'entrée et de sortie des classes, les rues aux alentours de l'école sont particulièrement fréquentées par des enfants. Conduisez lentement, anticipez et soyez attentifs à la présence des plus jeunes qui peuvent surgir à tout moment.

3. Personnes vulnérables & seniors : solidarité et vigilance

Notre commune compte de nombreuses personnes âgées ou en situation de fragilité. Leur sécurité est notre responsabilité collective. Un regard bienveillant, un geste simple peuvent tout changer.

La vigilance solidaire au quotidien :

▶Prenez des nouvelles de vos voisins âgés, notamment lors d'épisodes météorologiques difficiles.

▶Si vous constatez qu'une personne n'a pas ouvert ses volets depuis plusieurs jours ou que son courrier s'accumule, contactez la mairie.

▶Signalez toute situation préoccupante : isolement, détresse visible, démarchage abusif.

La sécurité est l'affaire de toutes et tous. Elle se construit chaque jour, dans chacun de nos gestes, dans notre attention aux autres et dans notre respect des règles qui nous protègent collectivement. La municipalité reste à votre écoute.

Anis Bahri Gafsi,
Conseiller délégué à la Sécurité

Commission Sport

Projet d'aménagement sportif à Mézy-sur-Seine

La municipalité a engagé des échanges avec le club d'Hardricourt autour du projet de création d'un terrain de football à Mézy-sur-Seine. Face à la croissance des effectifs, ce projet apparaît comme structurant pour l'avenir et nécessaire pour améliorer les conditions de pratique sportive.

Le club a confirmé son intérêt pour cette démarche, tout en indiquant ne pas souhaiter bénéficier d'une subvention de fonctionnement, privilégiant une logique d'investissement dans les infrastructures. Les discussions se poursuivent dans un esprit constructif et de partenariat entre les deux communes.

Un rendez-vous est d'ores et déjà prévu début juin avec un professionnel du secteur afin d'étudier les différentes possibilités techniques et financières.

Une réflexion globale sur la zone sportive

Au-delà du seul terrain de football, il a été souligné l'importance de mener une réflexion d'ensemble sur l'aménagement de la zone sportive. L'objectif est d'éviter de figer les orientations trop tôt et de préserver la capacité d'évolution des équipements à long terme.

Dans cette perspective, plusieurs pistes ont été évoquées :

•l'intégration éventuelle d'un terrain de rugby, permettant d'optimiser certaines subventions, tout en tenant compte des contraintes techniques liées à la compatibilité des usages,

•la création ou le développement d'autres équipements sportifs tels qu'un gymnase,

•ou encore la réhabilitation d'un espace de type « City Park » près du terrain de pétanque.

Développement de nouvelles offres sportives

Parallèlement, la municipalité travaille à diversifier l'offre sportive accessible à tous les habitants.

Le projet de création de parcours santé est ainsi à l'étude, avec plusieurs options envisageables :

•un parcours traditionnel avec agrès en bois orienté bien-être (course, étirements),

ou

•une salle de sport en conteneurs, portée et animée par une association.

Plusieurs sites sont à l'étude, notamment le Port au Foin, le parc communal et les bords de Seine. L'exemple d'Hardricourt, jugé réussi, inspire une approche complémentaire adaptée au contexte de Mézy-sur-Seine.

Vers des pratiques sportives accessibles à tous

Enfin, une collaboration avec l'UFOLEP est envisagée afin de développer des activités sportives non compétitives et accessibles à un public élargi (seniors, personnes isolées, publics éloignés du sport). Parmi les pistes étudiées figure notamment un dispositif de camion itinérant permettant d'aller au plus près des habitants.

Un premier rendez-vous s'est tenu le 6 mai 2026 afin d'explorer ces possibilités.

Christopher Gervais,
Cinquième adjoint et Vice Président de la commission Sport

Commission Jeunesse et Scolarité :

Au sein de la commission Jeunesse et Scolarité, nous avons engagé plusieurs projets destinés à renforcer la participation des jeunes à la vie de notre commune et à accompagner leur parcours scolaire.

Création du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Dès cette année, Mézy-sur-Seine mettra en place son Conseil Municipal des Jeunes, ouvert aux jeunes de 10 à 16 ans. Les candidatures seront possibles du 30 juin au 20 septembre.

Ce dispositif permettra aux jeunes Méziacois de s'exprimer, de proposer des idées et de participer activement à la vie de la commune. Des commissions thématiques seront créées afin de leur permettre de s'engager selon leurs centres d'intérêt.

Ce projet ambitieux reflète notre conviction profonde : nos jeunes sont une force de propositions et un moteur essentiel pour faire vivre Mézy.

Cérémonie de passage en 6e pour les CM2

En juin, nous organiserons, en partenariat avec l'école de Mézy et l'équipe enseignante, une cérémonie symbolique marquant le passage des élèves de CM2 vers le collège.

À cette occasion, chaque enfant entrant en 6e recevra une calculatrice scientifique, outil indispensable pour leur scolarité au collège. Ce cadeau, offert par le CCAS de Mézy-sur-Seine, illustre la volonté de la commune d'accompagner concrètement la réussite scolaire de nos jeunes.

Recensement des bacheliers et cérémonie à la rentrée

Début juillet, nous lancerons un recensement des bacheliers afin de préparer une cérémonie en septembre. Ce sera l'occasion de mettre à l'honneur leur travail et leur réussite.

Mélaine Schneider,
Quatrième adjointe et Vice Présidente de la Commission Jeunesse et Scolarité

Commission finances

Modernisation des moyens de paiement de la Caisse des écoles

À la demande de la Caisse des écoles, la commune a sollicité son Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL) afin d'étudier la mise en place d'un terminal de paiement ainsi que d'une plateforme de paiement en ligne.

L'ambition est de permettre une mise en œuvre dès septembre 2026. Ce projet vise à offrir davantage d'agilité, de flexibilité et de sécurité dans les modalités de paiement, tout en simplifiant les démarches pour les familles.

Christopher Gervais,
Cinquième adjoint et Vice Président de la commission Finances

Communication

Nous avons entamé la refonte des outils de communication de notre municipalité.

Vous avez d'ores et déjà pu observer quelques changements avec les Nouvelles, dont la formule n'est pas encore totalement figée et sera amenée à évoluer.

Sur le plan numérique, le site internet de la commmune se doit d'être en prise avec son époque et le plus accessible possible pour tous en répondant aux besoins de chacun. Nous avons ainsi lancé une consultation qui doit aboutir à la réalisation du nouveau site internet pour Mézy. L'objectif est d'avoir une mise en ligne au dernier trimestre 2026. Le site hébergera l'essentiel des informations nécessaires à la vie de la commune et à l'information des méziacoises et méziacois. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite.

Yann Chénot,
Conseiller délégué à la communication

Tribune libre

Il y a quelques jours nous avons appris l'incendie qui a touché une famille méziacoise. Un grand élan de solidarité s'est mis en place et nous avons récolté de multiples dons. Ayant vécu cette situation, j'ai proposé mon aide à Michel Charron, maire de Mézy que je remercie pour sa confiance. Un grand merci à toutes les personnes que j'ai rencontrées ou que j'ai eu au téléphone qui se sont mobilisées pour venir en aide à cette famille. Ces dons ont permis d'équiper au mieux le logement d'urgence qui va leur servir de toit le temps que les travaux de reconstruction de leur maison soient terminés.

Je remercie aussi toute l'équipe de la mairie qui ont répondu aux appels téléphoniques et à l'équipe technique qui m'a accompagnée pour récupérer les dons de meubles.

Je salue ce grand élan de solidarité qui prouve que nous restons un village à l'écoute de son prochain. Merci à tous.

Brigitte Guénerat, conseillère municipale

Chers Méziacoises et Méziacois

Toute ma famille se joint à moi pour vous dire à quel point nous vous sommes reconnaissants pour toute l'aide et l'élan de solidarité qui nous a été apporté suite à l'incendie de notre maison et de notre voiture.

Dons de vêtements, de meubles, produits du quotidien, petits mots de soutien, fleurs, cagnotte… et sans oublier un toit.

Un toit de dépannage dans un premier temps, chez des amis, puis un logement proposé par Monsieur le Maire et préparé avec amour et bienveillance.

Ainsi nous ne nous sommes jamais sentis seuls.

Tous ces gestes nous ont prouvé que la solidarité était une qualité qui existe bel et bien à Mézy-sur-Seine.

Avec toute ma gratitude

Gaëlle Smith

Le Carnet

Mariages

9 mai 2026

Monsieur Hedi Malik et Madame Alicia, Marie Pereira

Monsieur Florent Cahagne et Madame Alison, Sylvette, Antoinette Pipart

Naissance

3 mai 2026, Pontoise

Loua Demarty

Décès

4 mai 2026, Meulan

Madame Françoise, Germaine Plet, veuve Ramage

22 mai 2026, Port-Marly

Madame Antoinette Titreville

Echanges avec Marie Coolen
Présidente de l'Association des amis de la Bibliothèque de Mézy

1. Pouvez-vous présenter votre association en quelques mots ?

Marie Coolen : Notre association, AABM, Association des Amis de la Bibliothèque de Mézy, a été déclarée en Préfecture le 18/11/1986. Cette création a donné un cadre légal à l'association pour gérer la bibliothèque et pour recevoir des subventions. Sa vocation est de promouvoir et de développer la lecture et la culture, par le biais de différentes actions. L'objectif que l'équipe actuelle s'est fixé est de faire de la bibliothèque un lieu de rencontres autour de la lecture ou pas, ouvert à tous, vivant, accueillant et convivial, où il fait bon être.

2. Depuis quand existe-t-elle et quel est son rôle dans la commune ?

MC : L'AABM existe officiellement depuis le 18 novembre 1986, date de sa déclaration en Préfecture. Son rôle dans la commune est de gérer la bibliothèque, de favoriser l'accès à la lecture et à la culture, et de faire vivre un lieu de rencontres ouvert à tous.

3. Quelles sont vos principales activités ou animations au cours de l'année ?

MC : Nos activités régulières sont tout d'abord l'ouverture de la bibliothèque les mercredis après-midi de 15h à 17h et les samedis matin de 10h à 12h. Nous accueillons aussi les 200 élèves de toutes les classes de l'école de Mézy ainsi que les enfants de la mini-crèche tout au long de l'année. Depuis quelques mois, nous faisons également des lectures à la maison de retraite. Il y a aussi, régulièrement, les biblio-brunchs du dimanche matin.

Nous participons également aux manifestations nationales comme La Nuit de la Lecture en janvier, le Printemps des Poètes en mars et la Fête de la Science en octobre. Nous organisons un atelier d'écriture, qui a permis l'édition d'un recueil de nouvelles policières, et nous avons organisé en 2025 un apéro-concert-dédicace avec l'auteur et musicien Vincent Maillard.

4. Qu'est-ce qui vous plaît particulièrement dans votre engagement associatif ?

MC : Ce qui me plaît personnellement est le partage d'une passion, la lecture, avec mes collègues et ami(e)s bénévoles ainsi qu'avec les lecteurs, enfants et adultes. J'apprécie aussi les rencontres avec de nouvelles personnes et le travail en équipe, qui permet d'échanger, de construire et de développer nos projets.

5. Quels sont les projets ou idées que vous aimeriez développer dans les prochains mois ?

MC : Nous souhaitons lancer des ateliers de conversation anglaise dès septembre.

Pour la Fête de la Science, qui aura lieu du 2 au 12 octobre sur le thème « Saveurs savantes », nous préparons un programme plein de bonnes surprises.

Il y aura aussi une suite à nos ateliers d'écriture. Nous réfléchissons également au prêt et à l'animation autour des jeux de société.

6. Rencontrez-vous des besoins particuliers (bénévoles, matériel, participation des habitants…) ?

MC : Oui, nous avons plusieurs besoins. Nous souhaitons notamment poursuivre l'actualisation des livres du secteur jeunesse. Dans le cadre de la mise en réseau des fonds avec la GPSEO, il est indispensable de numériser le fonds. Pour cela, nous avons besoin de bénévoles pour renforcer l'équipe, et une conteuse serait accueillie avec plaisir. Nous aurions aussi besoin d'un complément de mobilier et d'accessoires, ainsi que d'une meilleure visibilité de la bibliothèque dans la ville, par exemple avec un panneau près de l'entrée du parc.

7. Que diriez-vous à une personne qui hésite à rejoindre votre association ?

MC : Vous aimez lire, venez voir cette bibliothèque qui est la vôtre. Vous y trouverez de quoi satisfaire votre appétit littéraire. Au-delà, vous y rencontrerez des personnes chaleureuses et ouvertes à vos suggestions. La seule barrière est un escalier à monter, car nous sommes au premier étage du bâtiment annexe de la mairie. Mais l'endroit est fabuleux, nous y sommes bien, vous y serez bien. Et si vous voulez rejoindre notre équipe de bénévoles, venez nous rencontrer, assister à une réunion. Même une aide ponctuelle et/ou limitée dans le temps nous est précieuse. Vous avez des idées, des livres à nous conseiller, venez.

8. Comment les habitants peuvent-ils vous contacter ou participer à vos activités ?

MC : Le plus simple est de pousser notre porte aux heures d'ouverture ou de nous envoyer un message par mail à l'adresse suivante : bibliothequedemezy@gmail.com, ou par téléphone au 06 59 00 75 65.

9. Quels sont les rendez-vous « phares » que vous souhaiteriez partager aux Méziacoises et Méziacois pour ces prochaines semaines ?

MC : Du 22 mai au 6 juin inclus : vente de livres à tout petits prix, dans nos locaux.

Le 7 juin : biblio-brunch de 10h à 12h ; venez nous présenter votre lecture ou livre préféré, chacun apportant quelque chose à manger à partager.

NOS ANNONCEURS





Entreprise LE PANS

Créations, entretiens parcs et jardins, élagage, abattage

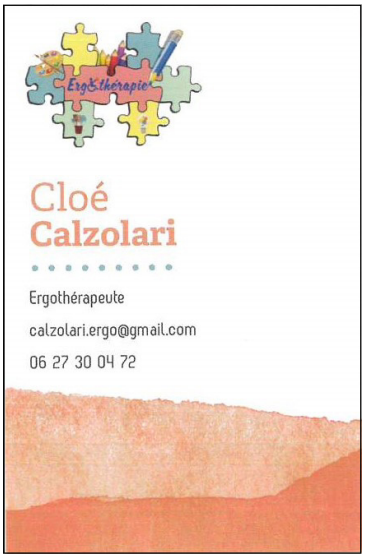
39 ter, av. Chateaubriand
78250 Mézy-sur-Seine
Tél. 01 34 74 93 68

Hygie Services

Ensemble pour vous accompagner au quotidien depuis 2007 Prise en charge APA et PCH Déduction fiscale de 50%

. Aide à la personne, autonomie . Maintien à domicile pour rester vivre dignement chez vous . Entretien du logement

Nous intervenons 7j/7j en mode prestataire, pas de frais d'adhésion ni de dossier. Devis gratuit et personnalisé au 01.30.22.24.30 54, rue Alfred Lasson 78250









Isabelle ANCKNER DARRAS Graphologue Graphothérapeute Guidance Remédiation Hypnothérapeute agréée préparation TCH
Tél : 06 61 96 54 73





LES JARDINS MEDICIS

Résidence médicalisée pour personnes âgées Accueil de personnes autonomes et dépendantes Equipe soignante pluridisciplinaire Cadre chaleureux Chambre individuelle

5, rue de Meulan
78250 Mézy-sur-Seine
Tél. 01 34 74 18 01



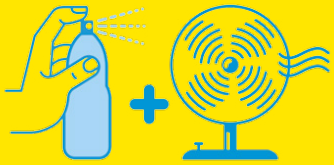
Nouveau : Pose de borne de recharge pour voiture électrique.



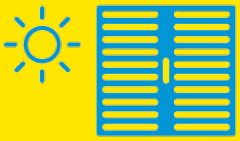


CANICULE, FORTES CHALEURS

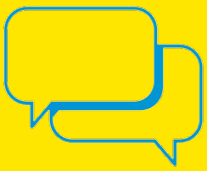
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler

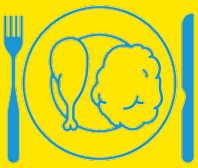


Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches





Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool



Éviter les efforts
physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

Santé publique France